

No 1738

Parage fonctionnel des onglons pour vétérinaires

Date et lieu

Jeudi 10 mai 2012

Institut agricole de Grangeneuve (IAG)

1725 Posieux

Tel: 026 305 55 04

Public cible

Vétérinaires.

Objectifs des participant-e-s

- Remise à niveau des connaissances théoriques en anatomie et en biomécanique des onglons.
- Maîtrise pratique du parage fonctionnel des onglons.
- Faire le lien entre traitement de pathologies des onglons et parage fonctionnel.

Contenu

Les soins réguliers des onglons sont un élément important de la santé des bovins, et par conséquent de leur productivité. Le parage fonctionnel des onglons est la technique la mieux adaptée pour les soins aux onglons.

Les vaches ne peuvent fournir la performance qu'on exige d'elles que si elles sont en bonne santé. Le bien-être des animaux dépend tout particulièrement de l'état de santé de l'appareil locomoteur et spécialement des onglons, car 90% des boiteries chez le bovin sont à attribuer à des problèmes d'onglons.

Durant ces dernières années, la santé des onglons du bétail laitier est devenu de plus en plus le point de mire de l'actualité. Quant à leur fréquence, les maladies des onglons sont à comparer avec d'autres maladies importantes telles que les troubles de la fécondité et les inflammations des mamelles.

Dans les troupeaux laitiers modernes, en moyenne une vache sur quatre doit être traitée pour une boiterie.

On n'a jamais calculé exactement en Suisse quels frais supplémentaires une vache qui souffre des onglons engendre à l'agriculteur. Des calculs et des estimations faites en Angleterre en 1990 partent du principe que les pertes moyennes causées par une vache qui présente un ulcère de la sole s'élèvent à 550.- à 1000.- francs suisses.

(Source: C. Lischer et al., Manuel des soins et traitements des onglons chez le bovin)

Remarques

- Cours donné en français. Nombre de places limité.
- Prière de prendre vos blouses, lunettes de protection, bottes et matériel d'onglage pour les exercices.
- Les assurances responsabilité civile et accident sont à prévoir par les participant-e-s.

Responsable de cours

Maria Ruiters, Dr.méd.vét.

Service sanitaire bovin, AGRIDEA

Jordils 1, CP 128,

1000 Lausanne 6

Tél. 021 619 44 82

e-mail: maria.ruiters@agridea.ch

Conférencier

Stefan Nüske, Dr.méd.vét.

Lehr- und Versuchsgut der Tierärztlichen

Fakultät, Universität München

Hubertusstr.12

D - 85764 Oberschleissheim

e-mail : stefan.nueske@lmu.de

Programme du jeudi 10 mai 2012

dès 07.45	Ouverture de la salle de cours	
08.00	Bienvenue, organisation	<i>M. Ruiters</i>
08.15	Parage fonctionnel des onglons : anatomie, biomécanique	<i>S. Nüske</i>
10.00	<i>Pause</i>	
10.30	Présentation de matériel d'onglage et introduction au travail pratique	<i>S. Nüske</i>
11.00	Exercices pratiques	<i>S. Nüske</i> <i>M. Ruiters</i>
12.30	<i>Repas de midi</i>	
13.30	Exercices pratiques <i>Avec collation</i>	<i>S. Nüske</i> <i>M. Ruiters</i>
16.30	Discussion finale, évaluation du cours	<i>M. Ruiters</i>
17.00	Mot de la fin	<i>M. Ruiters</i>

La formation est accréditée de 2 points de formation par l'ASSR.

Le contrôle de connaissance proposé en fin de cours permet de faire valoir les points de formation obtenus à ce cours pour le certificat de capacité reconnu par la SVS « médecine de troupeau ».

Finance d'inscription

Code tari- Catégorie faire

1	Membres ASSR et leurs assistant-e-s	400.-/jour
2	Non-membres ASSR	600.-/jour

Le SSB est un centre de profit intégré à AGRIDEA. Il fixe seul le prix de ses cours.

Le repas de midi, les pauses café et la location de salles sont inclus dans le prix.

La facture vous sera envoyée après le cours.

Désistement sans frais jusqu'à 1 mois avant le cours. La somme de **Fr. 100.-** pour frais administratifs sera perçue lors d'un désistement jusqu'à une semaine avant le cours et, au-delà de cette échéance, la somme totale du cours. Vous pouvez aussi vous faire remplacer par une autre personne.

Inscription: au plus tard jusqu'au 23 avril 2012

Par courrier: envoyer le bulletin d'inscription ci-dessous à AGRIDEA, Service sanitaire bovin, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Par fax: envoyer le bulletin d'inscription à AGRIDEA, Service sanitaire bovin (fax: 021 617 02 61)

Internet: www.rgd.ch

Pour l'inscription par internet, cliquer sur le lien *inscription*.

Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans la semaine qui suit votre inscription, veuillez s.v.p. prendre contact avec le SSB par téléphone au 021/619.44.82 ou par mail maria.ruiters@agridea.ch



Rindergesundheitsdienst RGD
Service Sanitaire Bovin SSB

Inscription pour le cours Parage fonctionnel des onglons du 10.5.2012

Nom:	Prénom:	
Adresse:	No postal/Lieu:	canton:
Cabinet:	Tél:	
E-Mail:	Mon code tarifaire selon tableau ci-dessus	<input type="text"/>

Participation	<input type="checkbox"/>	10.05.2012
Repas de midi	<input type="checkbox"/>	10.05.2012